

PERPIGNAN



PERPIGNAN
mairie-perpignan.fr
la catalane

PORTRAIT

Collectivité porteuse de l'action
Perpignan

Type de collectivité
Commune

Population
121 875 habitants

Région
Occitanie

Département
Pyrénées-Orientales

Superficie
68 km²

Niveau actuel du label
Cit'ergie, 63,5%, 2019

Site internet
www.mairie-perpignan.fr

3.3.4 Politique zéro phytosanitaire et gestion raisonnée des espaces verts

Objectif

- Préserver la biodiversité et la santé des habitants.

Description de l'action

La Ville de Perpignan est engagée depuis 2003 dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides et désherbants) dans les espaces verts et sur la voirie. L'objectif zéro phytosanitaire a été atteint en 2012 dans les parcs et jardins, en 2015 sur la voirie et en 2020 pour les cimetières. Ainsi, le cahier des charges du marché d'entretien des espaces verts stipule clairement que « les prestataires ne sont autorisés à utiliser, ni herbicides, ni produits phytopharmaceutiques ».

Des solutions alternatives sont utilisées, comme le désherbage manuel, mécanique ou thermique, l'utilisation de produits biologiques, l'installation de paillis ou encore les plantations. Ainsi, en guise d'engrais, les services ont recours au compost bio, qui provient des déchets verts traités par Perpignan Méditerranée Métropole. La Ville développe aussi des techniques innovantes pour se débarrasser des nuisibles tout en préservant l'environnement : pièges à chenilles processionnaires, nichoirs pour favoriser les prédateurs naturels... En 2017, Perpignan a été choisie comme ville test au niveau national pour expérimenter des pièges à phéromone pour la pyrale du Buis.

La démarche se poursuit avec l'introduction de clauses techniques et de critères de sélection en matière de protection de l'environnement pour le jugement des offres dans les marchés des espaces verts. Un cahier de préconisations techniques pour les espaces verts des lotissements est également en cours de rédaction. Ce cahier impose l'utilisation de produits biologiques et naturels pour les traitements à réaliser sur les plantations.



Thème

biodiversité, eau, forêts et espaces verts,
formation - sensibilisation - communication

Type

investissement, sensibilisation, recherche,
éducation à l'environnement, guide, formation,
communication - information

Cible

acteurs publics (collectivités,
administrations)



Cette politique zéro phytosanitaire s'inscrit plus globalement dans la gestion raisonnée des espaces verts mise en place parallèlement depuis 2008. Cette pratique s'articule autour de 4 principes clés :

1. privilégier les essences méditerranéenne en accord avec l'identité et le climat de la ville
2. réduire significativement la consommation d'eau
3. préserver la ressource et le milieu naturel par la suppression des produits phytosanitaires
4. maintenir une qualité horticole et florale importante par le développement d'une grande diversité végétale

Plusieurs actions concrètes ont ainsi été mises en œuvre, comme les plantations de pieds d'arbres, le fauchage tardif qui permet de conserver une certaine biodiversité, l'éco pâturage dans les espaces naturels...

Toutes ces actions ont nécessité de former les agents, notamment en leur expliquant les raisons de ces changements, de les équiper de nouveaux matériels et de faire évoluer les pratiques des prestataires.

CONTACT

Cheffe de projet Cit'ergie, Responsable Transition Énergétique et Développement Durable, Perpignan,
Sandrine COTTINEAU - cottineau.sandrine@mairie-perpignan.com

Résultats

- Attribution du label Ecojardin pour plusieurs sites (un par an) dont Sant Vicens, site pilote pour la gestion différenciée qui accueille chaque année la Fête de la Nature, le Canal de Perpignan (Las Canals), le Parc de la Pépinière...
- Perpignan a obtenu sa 4e Fleur et s'est vue décernée une "Fleur d'or" en 2014
- Acceptation par les habitants, sensibilisation à l'importance de la biodiversité en ville.

Investissement et Financement

Le budget de fonctionnement pour l'entretien des espaces verts est de 2,455 M€/an
En 2019, la ville a investi 3,623 M€ dans les espaces verts ; avec 35 558,59 € de matériel.

Actions associées de la collectivité

- Actions de réduction des consommations d'eau
- Microfleurissement des rues avec l'action Fleurs des Villes
- Action sur les îlots de fraîcheurs avec des plantations d'arbres d'alignement

Déroulement de l'opération

- **2003** : Suppression des engrais chimiques, remplacés par des engrais naturels.
- **2008** : Plus aucun produit phytosanitaire n'est employé dans les écoles.
- **2010** : Suppression des pesticides chimiques
- **2012** : Quasi suppression des désherbants chimiques sur les espaces verts publics.
- **2013-2015** : Suppression progressive du désherbage chimique sur voirie.
- **2020** : Suppression des produits phytosanitaires dans les cimetières

- Achat de matériel électrique pour remplacer le matériel thermique
- Mise en place d'inventaire faunistique et floristique pour favoriser la biodiversité
- Perp'initiatives : mise en place de jardins partagés et composteurs collectifs

Moyens humains

La Ville de Perpignan emploie 127 agents au sein de sa division Nature Urbaine (direction Cadre de Vie). En 2019, Il y a eu 490 jours de formation pour 125 agents.

Relais

- Campagne de communication auprès du public (panneaux in situ dans les cimetières, Fleurs des villes)
- 47 jours d'animations
- Une labellisation Ecojardin par an

Facteurs de réussite

- Forte volonté politique et engagement des services municipaux
- Démarche progressive étalée sur plusieurs années
- Communication autour de la démarche
- Suivi fin de l'acceptation par le public des mauvaises herbes sur les trottoirs et dans les cimetières au printemps. Désherbage mécanique et manuel ciblé dans chaque quartier en fonction de l'évolution.

Points de vigilance

- Nécessité d'associer et d'impliquer les agents techniques.
- Faire évoluer les mentalités des habitants pour qu'ils acceptent le développement de quelques "mauvaises herbes". Et donc de changer le regard sur la nature en ville

VOIR AUSSI

Page Cit'ergie de la collectivité : <https://citergie.ademe.fr/collectivites/perpignan>